



Municipalité de Sainte-Sabine

23 AVRIL 2024



SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil aura lieu lundi le 6 mai à 20h à la salle du conseil du centre municipal.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

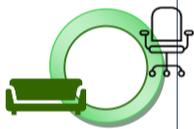
Le bureau municipal sera fermé le **lundi 20 mai 2024** en raison de la Journée nationale des Patriotes.

RAPPEL - COMPTE DE TAXES

Le premier versement était dû le 25 mars 2024
Le deuxième versement, le 25 juin 2024
Le troisième versement, le 26 août 2024
Le quatrième versement, le 28 octobre 2024

COLLECTE DES GROS REBUTS

Une collecte des gros rebuts est prévue le **lundi le 10 juin 2024**. Vos rebuts devront être déposés en bordure de la route **24h avant le jour** de la collecte et empilés de façon ordonnée ou liés en paquets.



DÉCHETS PERMIS : meubles, électroménagers, tables, chaises, matelas, sommiers, fauteuil, tapis, réservoir d'eau et articles de maison trop gros pour le bac vert, branches de 4 cm de diamètre et moins attachées.



DÉCHETS INTERDITS : produits dangereux, peinture, solvant, batteries, contenant de chlore, pneus, matériaux de construction, équipement informatique.

Tous les déchets qui seront mis dans un sac à ordure et/ou dans une boîte de carton ne seront pas ramassés étant donné qu'ils peuvent être mis dans le bac d'ordures ou le bac de recyclage.

Ce service a pour but de vous départir de gros objets et ne se veut pas un « ménage du printemps ». Les électroménagers, les chauffe-eaux et tout ce qui est en métal sont recyclables; ou revalorisables.

Il serait donc préférable d'en disposer à l'Écocentre.

RAPPEL POUR LES ABRIS D'AUTO

La date limite pour enlever votre abri d'auto est **le 1^{er} mai 2024**.

BIBLIOTHÈQUE



Le service est gratuit pour les résidents de Sainte-Sabine. Les heures d'ouverture sont : **-mercredi :** 13h30 à 17h00 et 19h00 à 20h30
-vendredi : 19h00 à 20h30.

Municipalité Sainte-Sabine
185 rue Principale
Sainte-Sabine, Qc
J0J 2B0

Téléphone
450-293-7686

Télécopie
450-293-7604

Adresse électronique
administration@stesabine.ca

Site internet
www.stesabine.ca

Heures d'ouvertures
Lundi au jeudi
De 8h à 12h et 13h à 16h30

Fermé
Vendredi

COLLECTES DES MATIÈRES ORGANIQUES

La fréquence de la collecte des matières organiques a été modifiée hebdomadairement et ce, depuis le 18 avril jusqu'au 31 octobre. Veuillez-vous référer au calendrier distribué en début d'année.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME APPEL À CANDIDATURE

Conformément au Règlement concernant la formation d'un comité consultatif d'urbanisme no. 2012-10-349,
la municipalité de Sainte-Sabine appelle à candidature un(e) citoyen(ne) intéressé(e) à s'impliquer au sein du comité.

Le comité consultatif en urbanisme, formé de quatre citoyens et d'un élu, a pour mission :

1. D'assister le conseil dans l'élaboration de sa politique d'urbanisme;
2. D'étudier, en général, toutes les questions en matière d'urbanisme, de zonage, d'affichage, de lotissement et de construction que lui soumet le conseil ou l'inspecteur en urbanisme et en faire rapport au conseil;
3. D'élaborer des projets additionnels de normes de zonage, d'affichage, de lotissement et de construction;
4. D'entendre les demandes de dérogations mineures et faire des recommandations au conseil;
5. D'entendre les demandes relatives à des règlements spécifiques.

Les séances du CCU sont tenues au besoin et en règle générale, le lundi, après 17h30, à l'édifice municipal.

Pour ceux et celles qui seraient intéressés à s'impliquer au sein de ce comité, un formulaire est disponible au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

Pour de plus amples renseignements :

Veuillez contacter Mme Anne-Marie Pariseault au (450) 293-7686 les mardis entre 8h30 et 16h00
ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@stesabine.ca



VENTES DE GARAGE 2024

Aucun permis est nécessaire

Les ventes de garage sont autorisées sur tout le territoire. Les ventes de garage sont autorisées, entre 9h et 21h seulement les fins de semaines suivantes :

- **la Fête des Patriotes** (18,19 et 20 mai) trois jours consécutifs (samedi, dimanche et lundi);
- **la 2^e fin de semaine de juillet** (13 et 14 juillet) deux jours consécutifs (samedi et dimanche);
- **la Fête du travail** (31,01 et 02 septembre) trois jours consécutifs (samedi, dimanche et lundi).

PREMIÈRE COMMUNION À SAINTE-BRIGIDE



Dimanche 21 avril à 10h30, ce sera la première communion de huit jeunes à l'église. C'est une belle occasion pour notre communauté de célébrer « comme une union » avec ces jeunes qui sont au commencement de leur confiance en Jésus. Venez les encourager, ils sont charmants. Information: 450-293-8671

MESSE COUNTRY

Dimanche 28 avril à 10h30, venez chanter avec la chorale à Sainte-Brigide, les paroles des chants sont sur grand écran. Bienvenue à tous!

LES MERCREDIS DE MAI

Vous êtes invités à méditer en disant le chapelet tous les mercredis de mai à la sacristie de l'église Sainte-Brigide à 19h00. Entrée porte de côté. Information: 450-293-4924



INFLUENZA AVIAIRE : protégez vos oiseaux

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) demande votre collaboration afin d'optimiser les mesures de prévention de la grippe aviaire dans les petits élevages d'oiseaux.

La menace de la grippe aviaire est maintenant présente tout au long de l'année et est là pour rester. Bien que la période des migrations printanières augmente le risque d'exposition des oiseaux domestiques au virus, les infections peuvent survenir en toute saison.

Face à cette nouvelle réalité, la biosécurité est notre meilleure arme.

Il est impératif que tous les propriétaires de volaille respectent de manière rigoureuse les mesures de protection et de prévention et ce, peu importe la taille de leur élevage. Tous ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois.

Protégez vos oiseaux :

- Consultez la page Web Quebec.ca/Grippeaviaire : vous y trouverez des informations détaillées ainsi que les recommandations sur les bonnes pratiques de biosécurité à adopter.
- Abonnez-vous à [l'infolettre Petits élevages](#) : vous recevrez par courriel des informations sur les maladies animales, les exigences réglementaires et des conseils d'élevage et de biosécurité.
- Apprenez-en plus sur la biosécurité : en partenariat avec le MAPAQ, la société-conseil Magon vous propose une série de conférences virtuelles gratuites pour approfondir vos connaissances en matière de biosécurité afin d'améliorer la prévention des maladies animales dans élevages à petite échelle. Pour connaître les dates proposées et obtenir le lien de connexion aux conférences, [visitez le site Web de Magon](#).



Pour de plus amples informations, visiter le site:
« Défi Pissenlits. »

Le Défi Pissenlits lance son édition 2024!

Pour une quatrième année consécutive, le [Défi Pissenlits](#) poursuit sa mission de sensibilisation à grande échelle portant sur l'apport vital des insectes pollinisateurs pour la planète. **C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à la 4e édition du Défi Pissenlits, qui sera lancée le 15 avril prochain!**

À l'échelle individuelle, l'implication débute par une prise d'action simple, mais efficace : **retarder la tonte du gazon au printemps**, permettant ainsi aux pollinisateurs de faire le plein de pollen et de nectar issus des pissenlits et autres fleurs. À l'échelle d'une ville ou d'une entreprise, le report de la tonte du gazon sur vos terrains, jusqu'à ce que les pissenlits aient atteint la fin de leur floraison, a un impact significatif sur la santé des pollinisateurs!

Le Défi Pissenlits connaît un important succès depuis sa création, en 2021. Chaque année, le mouvement est rejoint par un nombre croissant d'individus, d'entreprises, d'organismes, de municipalités et de MRC, permettant aux pollinisateurs de poursuivre efficacement leur travail essentiel à notre alimentation. Ce succès est notamment atteint grâce à l'implication d'organisations comme la vôtre, qui valorisent les gestes simples mis de l'avant par le mouvement, et qui offrent une importante visibilité à sa mission. Devenu un OBNL à l'automne 2023, le mouvement se poursuit en grand cette année.

Rejoignez le mouvement! ☆

Il est possible d'inscrire dès maintenant votre organisation au [Défi Pissenlits 2024](#).